

**Agence AVS régionale**  
**Saint-Imier-Renan-Sonvilier-Villeret**  
Rue Agassiz 4  
2610 Saint-Imier  
☎ 032 942 44 82  
avs@saint-imier.ch

Saint-Imier, le

Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir examiner votre droit éventuel à une prestation complémentaire AVS/AI nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire annexé puis de nous le transmettre avec le présent document, ainsi que les documents demandés en rouge selon le modèle suivant :

>> Liste détaillée avec justificatifs

- **Police d'assurance maladie actuel** (LAMal et LCA)
- **Bail à loyer** en vigueur
- Attestation de tarif pour personne en home
- Justificatif de **rente AVS/AI** pour l'année en cours
- Justificatif de **rente de pension** (2<sup>ème</sup> pilier) pour l'année en cours
- Justificatif indemnités journalières d'une assurance-maladie, accidents, invalidité et chômage
- Droits d'habitations, jouissance, entretien viager, etc. → joindre actes notariés
- **dernière déclaration d'impôts** Si vous n'avez pas cette copie, veuillez joindre les documents suivants :
  - immeuble : valeur officielle, valeur locative, également si immeuble à l'étranger
  - intérêts hypothécaires : justificatifs pour les 12 derniers mois
  - montant de la taxe immobilière
  - dette hypothécaire actuelle
  - revenu d'immeuble : locations
  - dépôt d'épargne, titres, argent liquide et autres valeurs au 31.12 de l'année dernière
  - revenu brut d'activité lucrative : allocations familiales et pour enfants incluses - détail cotisations AVS / AI / APG / AC / AA / AP
  - autres revenus
  - autres dettes prouvées

Les bénéficiaires de prestation complémentaire sont exonérés de la taxe radio/télévision. Afin que ce droit débute **rétroactivement**, dès la demande de prestation complémentaire, veuillez envoyer le formulaire annexé au plus vite à l'adresse suivante :

Billag SA – case postale – 1701 Fribourg.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Agence AVS régionale**  
**Saint-Imier-Renan-Sonvilier-Villeret**